

☎ 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@orange.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 545

MAI 2023



Les Foulées de la Micheline Saint-Barnabé (22)

Samedi 3 Juin 2023

Randonnées Pédestres : 6, 12 et 21 kms

Trail (21 kms) : Départ 16 h 30 **(Nouveauté)**

Course « Nature » (12 kms) : Départ 16 h 45

Foulées (6 kms) : Départ 17 h 00

Course ludique « Enfants » : Départ 18 h

Grillades : 20 heures / **Feu d'Artifice** : 23 heures 30

Les Associations soutenues





Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

L'eau, un enjeu primordial...

Parlons de chez nous en Bretagne, après un mois de février 2023 historiquement sec avec peu de pluie et un mois de mars 2023 humide, la situation reste malgré tout sous haute surveillance en Bretagne. Les Préfectures vont réactiver leurs comités de gestion de la ressource en eau. Dans ce contexte, le préfet de région lance un appel aux agriculteurs, aux industriels et à la population en général pour maîtriser leur consommation d'eau, sachant que l'eau potable provient à 75 % de ressources en eaux superficielles (retenues d'eau et rivières) et à 25 % des eaux souterraines. Comme l'an dernier, une utilisation raisonnée de l'eau doit être anticipée dès maintenant.

Pluviométrie, on peut considérer une pluviométrie normale quand il tombe plus de 900 mm d'eau/an sur Saint-Barnabé.

2018 : 899 mm – **2019** : 1111 mm – **2020** : 1184,5 mm – **2021** : 910,50 mm

2022 : 882 mm qui se décompose comme suit :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	73,5	60,5	60	47	26	78,5	0	34,5	79	92,5	169	161
2023	133	18,5	151	86,5	/	/	/	/	/	/	/	/

Des travaux pour votre sécurité...

Pour donner suite à de nombreuses interpellations des habitants sur la vitesse excessive sur la rue Jean Jaurès, il en ressort aujourd'hui ce que vous avez pu apercevoir et certainement emprunter à l'entrée de l'agglomération, en venant du sud (Bréhan-Loudéac et Rohan) deux chicanes, ainsi que l'installation de balises le long de la voie et des ralentisseurs de type Coussin Berlinoise au niveau du cabinet médical. La priorité avec ces infrastructures d'aménagements est d'abaisser la vitesse, de renforcer la sécurité dans la rue.

Pour continuer dans cette démarche et démontrer l'intérêt de la prévention, nous avons sollicité la DDTM pour installer des appareils de contrôle de comptage et de contrôle de vitesse. Ces appareils ont donc été placés à l'entrée de Saint Barnabé en venant du sud et deux radars pédagogiques ont été mis en place : un premier au nord (rue Pierre Rouxel) et un deuxième au sud (rue Jean Jaurès).

« J'ose espérer que les automobilistes ont conscience qu'ils empruntent une rue et non une rocade, comme je l'entends très souvent. »

De même, dans la rue Pierre Mendès France, qui va faire l'objet de toute notre attention, nous mettrons en place des infrastructures d'aménagements sécurisés, pour palier à ce problème récurrent qu'est la vitesse excessive. Un seul mot d'ordre : votre sécurité !

En Mai, fais ce qu'il te plaît...

Embellir notre commune, la rendre plus agréable, plus chaleureuse. Le mois de Mai nous donne un petit coup de pouce avec l'installation des jardinières et de compositions florales.

Les inscriptions pour le concours des Maisons Fleuries 2023 sont ouvertes et possibles jusqu'au 1^{er} Juillet dernier délai.

Le 8 Mai

J'invite la population à se joindre aux anciens combattants à la commémoration du 8 Mai. Je fais appel aux jeunes générations accompagnées de leurs parents à ne pas hésiter à venir se recueillir et écouter le message du 8 Mai, « un message de Paix ».

Je vous souhaite à tous une bonne fête du 1^{er} Mai.

Votre Maire, Georges LE FRANC

Vie communale

ÉTAT CIVIL – AVRIL 2023

Naissance : Louna GORÉ, «1, rue Triskel», née le 21 Avril 2023 à Saint-Brieuc.

Publication Yann LOUESDON
de &
mariage : Nathalie HAGUET

Ce mariage sera célébré le Samedi 6 Mai 2023 à Saint-Barnabé.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE LA GUERRE 39/45 – Le 8 Mai

Programme de la journée du Lundi 8 Mai :

- 11h15 : Rassemblement des délégations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux devant la Mairie
- Suivi : D'une cérémonie avec dépôt de gerbes au monument aux morts, minute de silence et défilé au cimetière
- à l'issue : Vin d'honneur offert par la Municipalité servi à la Salle des Lilas.

Les enfants des écoles sont invités à se joindre au rassemblement pour devoir de mémoire.

MISSION ARGENT DE POCHE

2 jeunes ont participé pour cette première semaine de vacances.

Ils ont aidé le service technique pour les tâches en extérieures.



RECRUTEMENT SAISONNIER

La commune recrute un agent d'entretien des espaces verts du 1^{er} Juin au 31 Juillet.

Missions : tonte des gazons, débroussaillage, entretien de massifs, jardinières et arrosage.

Profil : polyvalent, organisé et autonome. Permis B obligatoire.

Lettre de motivation et CV à déposer à la Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **MAI 2007** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023 - CRÉATION DE POINT D'ARRÊT

En amont de la prochaine rentrée scolaire, les familles doivent déposer leur demande de création d'un point d'arrêt du bus scolaire **POUR le 31 MAI 2023 en Mairie**.

HORAIRE OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRE OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
de 8h30 à 11h30 le samedi

DEMANDEUR D'EMPLOI

A la date du 1^{er} Mars 2023, ils étaient 57 (Hommes : 34 et Femmes : 23).
A la date du 15 Mars 2022, ils étaient 58 (Hommes : 30 et Femmes : 28).

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2023

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **pour le 1^{er} Juillet dernier délai**.

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 ^{ère} catégorie	Parcs et jardins de + de 1 000 m ²
2 ^{ème} catégorie	Jardins privés de – de 1 000 m ²
3 ^{ème} catégorie	Façade ou balcon fleuri
4 ^{ème} catégorie	Commerce et structure accueillant du public

La clôture des inscriptions est fixée au **1^{er} Juillet 2023**.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2022-2023 :

DEVONT S'EFFECTUER EXCLUSIVEMENT EN LIGNE
sur le site ci-dessous à partir de fin mai jusqu'au **15 Juillet 2023**
<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor>

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit :
02.99.300.300.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes d'Allineuc, Le Cambout, Caurel, La Chèze, Coëtlogon, Corlay, Gausson, Gomené, Guerlédan (communes déléguées de Mûr-de-Bretagne et de Saint-Guen), Grâce-Uzel, Le Haut-Corlay, Hémonstoir, Illifaut, Le Mené (communes déléguées de Saint-Gilles-du-Mené, Collinée, Le Gouray, Saint-Jacut-du-Mené, Langouria, Plessala et Saint-Gouëno), Laurenan, Loudéac, Loscouët-sur-Meu, Merdrignac, Ménilac, Merléac, La Motte, Plémet (communes déléguées de La Ferrière et de Plémet), Plouguenast-Langast (communes déléguées de Plouguenast et de Langast), Plumieux, Plussulien, La Prénessaye, Le Quillio, Saint-Barnabé, Saint-Caradec, Saint Etienne du Gué de l'Isle, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Hervé, Saint-Launeuc, Saint-Martin-des-Prés, Saint-Maudan, Saint-Mayeux, Saint-Thélo, Saint-Vran, Trémoré, Trévé et Uzel.

Par arrêté du Président de Loudéac communauté Bretagne Centre en date du 6 mars 2023, il est ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H).

L'enquête publique se déroulera pendant 33 jours, du vendredi 14 avril 2023 à 9h00 au mardi 16 mai 2023 inclus à 17h00.

La commission d'enquête est nommée par le tribunal administratif de Rennes et Madame Christine BOSSE est désignée en qualité de Présidente de cette commission d'enquête. Les autres membres qui composent la commission d'enquête sont Madame Nicole JOUEN et Madame Sylvie CABARET.

Les objectifs poursuivis par le projet de modification du PLUI-H sont les suivants : ajuster le règlement littéral pour tenir compte de sa mise en œuvre ; modifier le zonage en lien avec la mise en œuvre de projets ; ajouter, modifier ou supprimer un secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL) ; ajouter ou supprimer des bâtiments identifiés comme pouvant changer de destination ; modifier le phasage de certaines zones à urbaniser (AU) ; ajouter, modifier ou supprimer une prescription graphique (emplacement réservé, marge de recul...) ; corriger des erreurs matérielles.

Le projet de modification n°1 du PLUI-H a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'avis de l'autorité environnementale est consultable dans le dossier d'enquête publique.

Les pièces relatives à cette enquête seront déposées et pourront être consultées pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture de Loudéac communauté Bretagne Centre (siège de l'enquête) et des mairies citées ci-dessous, ainsi que sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4515>.

Un ou plusieurs membres de la commission se tiendra(ont) à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales lors des permanences qu'il(s) tiendra(ont) dans les lieux d'enquête suivants :

LIEUX D'ENQUETE	ADRESSE	HORAIRES D'OUVERTURE	JOURS ET HORAIRES DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE
Loudéac communauté Bretagne Centre	4 et 6 Boulevard de la Gare 22600 LOUDEAC	Du lundi au jeudi : 8h30/12h, 13h30/17h30, Le vendredi : 8h30/12h, 13h30/16h30 Ouverture exceptionnelle le samedi 13 mai 2023 de 9h à 12h	Vendredi 14 avril 2023 de 9h à 12h Samedi 13 mai 2023 de 9h à 12h Mardi 16 mai 2023 de 14h à 17h
Le Mené (mairie de la commune nouvelle)	La Croix Jeanne Even, Collinée 22330 LE MENE	Du lundi au vendredi : 9h/12h30, 13h30/17h	Vendredi 21 avril 2023 de 9h30 à 12h Mardi 9 mai 2023 de 9h30 à 12h
Corlay	8 place de l'Eglise 22320 CORLAY	Du lundi au mercredi : 9h/12h, 14h/17h Le jeudi : 9h/12h Le vendredi : 9h/12h, 14h/17h	Vendredi 28 avril 2023 de 9h à 12h
Merdrignac	28 Rue Philippe Lemercler 22230 MERDRIGNAC	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30/12h30, 13h30/17h Mardi : 8h30/12h30 Samedi : 9h/12h	Samedi 22 avril 2023 de 9h à 12h Vendredi 5 mai 2023 de 9h à 12h Mercredi 10 mai 2023 de 9h à 12h
Guerlédan (mairie déléguée de Mûr-de-Bretagne)	2 Rue Sainte-Suzanne, Mûr-de-Bretagne 22530 GUERLEDAN	Du lundi au vendredi : 9h/12h15, 13h45/17h	Mercredi 19 avril 2023 de 9h à 12h Vendredi 28 avril 2023 de 14h à 17h
Plouguenast-Langast (mairie déléguée de Plouguenast)	3 rue des Ecoles, Plouguenast 22150 PLOUGUENAST-LANGAST	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h, 14h/17h Jeudi et samedi : 9h/12h Ouverture exceptionnelle le mardi 9 mai 2023 jusqu'à 18h30	Mardi 9 mai 2023 de 15h à 18h30
Plémet (mairie déléguée de Plémet)	3 rue des Etangs, Plémet 22210 PLEMET	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30/12h, 14h/17h30 Jeudi et samedi : 8h30/12h	Mercredi 19 avril 2023 de 14h à 17h Vendredi 5 mai 2023 de 14h à 17h
Uzel	2 rue du Château 22460 UZEL	Lundi, mercredi et samedi : 10h/12h Mardi, jeudi et vendredi : 10h/12h, 14h/16h30	Vendredi 21 avril 2023 de 14h à 16h30

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, en adressant un courrier à l'attention de la Présidente de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Loudéac communauté Bretagne Centre, 4/6 Boulevard de la Gare 22600 LOUDEAC
- Par voie électronique, en déposant une observation sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4515> ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-4515@registre-dematerialise.fr
- Par écrit, dans les registres d'enquête mis à disposition du public dans chaque lieu d'enquête aux heures habituelles d'ouverture au public
- Par écrit et par oral, auprès des membres de la commission d'enquête lors de leur permanence dans chacun des lieux d'enquête publique

Toutes les observations et propositions formulées par voie électronique, par courrier ou sur le registre papier seront intégrées au registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Les demandes d'informations complémentaires sur le projet devront être formulées auprès de Cécile LANDURE, responsable du service habitat/urbanisme de Loudéac communauté Bretagne Centre, par mail urbanisme@loudeac-communauté.bzh, ou par téléphone au 02.96.66.14.62.

A la clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, dans les différentes communes désignées comme lieu d'enquête, au siège de Loudéac communauté Bretagne Centre, et à la préfecture des Côtes d'Armor, pendant un an. Ces documents seront également publiés pendant 1 an sur le site internet <https://www.bretagnecentre.bzh/>.

Le conseil communautaire de Loudéac communauté Bretagne Centre se prononcera par délibération sur la modification du PLUI-H ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des évolutions au projet de modification du PLUI-H en vue de son entrée en vigueur.

Il est porté à l'attention du public que le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) ne concerne pas l'ajout de terrains constructibles.



LES VACANCES D'ÉTÉ

A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Le CENTRE AÉRÉ fonctionnera du :

LUNDI 10 JUILLET 2023 au VENDREDI 4 AOUT 2023

Inscriptions à la Mairie au mois de JUIN

La direction de l'ALSH sera assurée par Mme Sophie MAUSOLLE.



STAGE PÉDAGOGIQUE

Le bon endroit pour que les enfants explorent et découvrent

STAGE PÉDAGOGIQUE été 2023

Ce stage est un équilibre entre apprentissage ludique et loisirs, diverses activités seront proposées. Ainsi votre enfant sera épanoui et serein pour la rentrée scolaire (stage prévu du 28/08 au 1/09/23).

JOUER **APPRENDRE** **APPRECIER**

RENSEIGNEMENT
Au 06.44.36.69.43

Où Mairie
tel: 02.96.26.74.66

A colorful promotional poster for a pedagogical summer stage. It features a central image of children engaged in various activities like playing with blocks, reading, and drawing. The text is arranged around this central image, providing details about the stage's focus on play, learning, and appreciation, along with contact information for the town hall.

Travaux

Groupe scolaire Mathurin Boscher

Profitant des vacances scolaires, les travaux vont bon train à l'école Mathurin Boscher.

L'entreprise « ESCEEV » d'Yffiniac a installé les jeux extérieurs et le pare ballons.

Le service technique construit le mur du préau et le local à vélos.

Les peintures extérieures sont programmées en juillet.



Programme voirie 2023

Curage des douves à « Kermenan » et au « Paradis » en cours ensuite les enrobés après le 8 Mai.

Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – MAI 2023

Lundi 1 ^{er} Mai	Mardi 2 Mai	Jeudi 4 Mai	Vendredi 5 Mai
	Betteraves nature Lasagnes bolognaises Compote de pommes	Salade maïs, Iceberg Sauce blanche Couscous Semoule Fruit frais	Concombre bulgare Colombo de lentilles Riz créole Cake au citron
Lundi 8 Mai	Mardi 9 Mai	Jeudi 11 Mai	Vendredi 12 Mai
	Betteraves et mimolette Saucisse knack nature Frites au four Mousse au chocolat lait	Tomates nature Boulettes de veau milanaises Pennes Fruit frais	Taboulé Crêpe au fromage Ratatouille Eclair vanille
Lundi 15 Mai	Mardi 16 Mai		
Tomates nature Saucisse de Toulouse Purée pommes de terre Madeleines X 2	Concombre bulgare Pâtes Napolitaine de légumes & fromage Compote de pommes		
Lundi 22 Mai	Mardi 23 Mai	Jeudi 25 Mai	Vendredi 26 Mai
Betteraves & Maïs Lasagnes bolognaises Crème dessert chocolat	Carottes râpées Rôti de porc au jus Frites au four Fruit frais	Tomates basilic Noisette de volaille Thym – citron Petits pois à la menthe Cake abricot miel romarin	Crêpe au fromage Dhal de lentilles Riz créole Fruit frais

GRUPE ŠOLAIRE MATHURIN BOSCHER

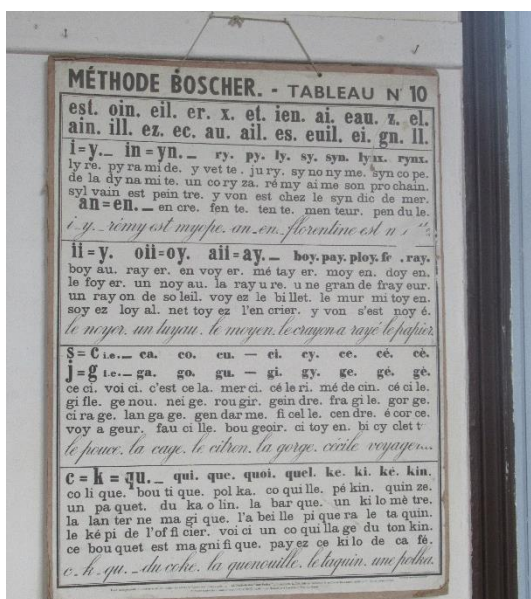
Sortie scolaire de l'année des élèves de CP, CE et CM à l'école de Bothoa à Saint Nicolas du Pélem, le 17 mars.



Cette journée fut l'occasion pour nos élèves de passer une journée dans la peau des écoliers des années 30 (4 km de marche pour arriver à l'école, découverte de l'école et son préau, la maison de l'instituteur, écriture à la plume, découverte des jeux de cour etc...).

Auteur de littérature de jeunesse

Le 7 mars les élèves ont eu la chance de recevoir un auteur de littérature de jeunesse. Les CP et CE ont accueilli Olivier DUPIN et les CM Armelle RAULO. Divers ateliers d'écriture leur ont été proposés durant cette matinée.



Programme WATTY

Enfin, le 7 avril toutes les classes ont accueilli pour la dernière fois l'animateur du programme Watty. Il s'agissait de notre troisième et dernière rencontre avec lui. L'objectif de ces interventions était l'éveil de nos jeunes citoyens à la transition écologique (découverte des gestes énergivores et des écogestes).

Dans l'après-midi, Stéphanie Guyonnet l'enseignante des élèves de maternelle a procédé au lâcher des papillons Belle dame de sa classe, dans le pré de l'école. En effet, ses élèves ont étudié toute la période 3 le cycle de vie du papillon par le biais de leur élevage.



ÉCOLE JEANNE D'ARC

Rencontre interscolaire avec 4 écoles : Saint-Barnabé, Plumieux, La Chèze et Plémet.

360 enfants se sont réunis à la salle Sterenn puis sont allés au stade pour des jeux



**Matinée découverte
en maternelle**

**École Jeanne d'Arc
Saint-Barnabé**

**Mardi 16 Mai
À partir de 9h00**

**Vivez un temps en classe
pour faire découvrir
l'école à votre enfant
de 2 à 5 ans**

Contactez-nous !

02.96.26.79.23 / eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh

**École Jeanne d'Arc
Saint-Barnabé**

3, rue Jeanne d'Arc
22260 Saint-Barnabé
Tél 02 96 26 79 23

eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh • <http://www.jeanne-darc-st-barnabe.fr>



ANIMATION LUDOTHÈQUE – JEUX EN VADROUILLE

Après-midi récréatif proposé par la ludothèque de Loudéac le 20 Avril à la Salle Sterenn.

Des jeux pour petits et grands ont ravis les participants.

Cette animation gratuite, vu son succès, sera sans nul doute à renouveler.



ANIMATION VIRTUELLE

4 enfants ont participé à l'animation proposée par la bibliothèque avec Romain COATRIEUX, animateur à Loudéac Communauté.

Casques et manettes pour des jeux.

Le moment a été très apprécié par les enfants.



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2023

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN - (Adjoint) – M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - MM. Daniel HAMON – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER - M. Franck JÉGLOT - Mme Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER.
M. Thomas MAHÉO donnant pouvoir à M. Michel JOUAN.
M. Samuel BRIAND donnant pouvoir à Mme Véronique LE GALLO.

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT.

Secrétaire de séance :

Mme Véronique LE GALLO

Ouverture de la séance à 20 heures 40.

Le procès-verbal de la réunion du 24 Mars 2023 est approuvé.

BOUYGUES TÉLÉCOM : DEMANDE D'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE-RELAIS SUR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal prend acte de la demande de Bouygues Télécom du projet d'implantation d'une antenne relais sur la commune de Saint Barnabé mais demande qu'une présentation du projet soit d'abord faite à la population par la Société Bouygues Télécom. Celle-ci va d'abord réaliser une étude d'impact sur la zone définie, soit la parcelle référencée AD 125.

TRAVAUX RUE PIERRE MENDÈS FRANCE

Le Conseil Municipal retient les propositions de la commission d'appel d'offres qui a eu lieu le jeudi 21 avril à 14h30 en présence du Cabinet TECAM, Maître d'œuvre et autorise le maire à signer les actes d'engagement avec les entreprises concernées pour chaque lot.

Le conseil municipal demande l'autorisation à aménager le domaine public départemental et autorise le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public ainsi qu'une convention de travaux sur mandat.

PROGRAMME VOIRIE 2023

Le Conseil Municipal approuve le programme voirie 2023 pour les voies suivantes pour un total de 135 011,50 € HT :

- ✓Blanlin-Kermenan : 41 895,00 € HT
- ✓Le Paradis : 31 196,00 € HT
- ✓Le Bocage : 61 920,50 € HT

Concernant les travaux au lotissement du bocage, une réunion d'information aux riverains est prévue le mardi 23 mai à 18h30 à la salle des Lilas en présence de l'entreprise COLAS.

RÉHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS : PROPOSITION DE CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ÉQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal approuve la proposition de calendrier prévisionnel établi par l'ADAC qui prévoit le choix de l'équipe de MOE en fin d'année 2023. La construction de l'extension sera proposée en deux étapes (deux phases) :

- une tranche ferme avec la construction de l'extension recevant l'ensemble des locaux à destination des joueurs et arbitres ainsi que les locaux de stockage,
- une tranche optionnelle avec la construction des locaux de convivialité, c'est-à-dire, le club-house et ses annexes ainsi que le gradin.

PROPOSITION D'UN STAGE PÉDAGOGIQUE PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un stage pédagogique la semaine du 28/08 au 01/09 et valide la proposition de Madame Sophie MAUSOLE à hauteur de 3 000 €uros. La participation demandée aux familles sera de 30 € la semaine par enfant.

Les objectifs du stage sont les suivants :

- développer les compétences psychosociales chez l'enfant (confiance en soi, estime de soi, émotions)
- apporter des solutions adaptées aux jeunes pour les aider à mieux apprendre
- associer les parents à ce projet

INSTALLATION CLASSÉE : G.A.E.C. DE BOCAUDRAIN

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet d'extension de l'élevage bovin, pour un nouvel effectif de 200 VL et mise à jour du plan d'épandage.

DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées A.C. N°193 et A.C. N° 161.

Informations diverses :

- Affaires scolaires et extra-scolaires :
- Entretien recrutement personnel ALSH été 2023 le samedi matin 22/04
- Ecole privée Jeanne d'Arc :
- cantine salle Sterenn : du fait de l'augmentation des effectifs le midi, recrutement d'une personne supplémentaire pour assurer la surveillance-service des repas à raison de 1 heure/jour.
- Convention APEL en attente – validation conseil du 26/05.
- LOUDÉAC – SAINT BARNABÉ / PRÉFET 22 – SAS ENGIE GREEN VALLÉE DU LARHON :
L'arrêt de la Cour peut faire l'objet d'un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat dans un délai de deux mois, soit jusqu'au 4 juin prochain. A voir la décision de la ville de Loudéac.
- Loudéac Communauté -Conseil Communautaire de Jeunes : 10/05 à la salle Sterenn à 13h30
- Eglise : devis de travaux
- Devis BODET Travaux campanaires-sécurité : 31 704,00 € HT
- Devis BODET Réparation horloge suite tempête : 4 065,00 € HT (prise en charge par les assurances moins franchise de 400 €)
- Pétition village de Blanlin : demande des riverains de nomination de rues. Cela va être pris en compte dans la démarche de la mise en conformité de la Base Adresse Locale en lien avec la Poste (devis validé en conseil municipal du 17/02/2023). Une dénomination est en cours et une rencontre sera fixée avec les riverains.

Vie associative & culturelle

COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

L'élection du bureau a eu lieu le 14 Avril à la Salle des Lilas.

Le bureau est inchangé :

Présidente : Marie-Paule BUZULIER

Président d'Honneur : Ange CADORET

Co-Présidents : Régis RAULT et Noam PHILIPPE

Secrétaire : Maryse AUFFRET

Secrétaire Adjointe : Yolande NÉVO

Trésorier : Maxime TUAL

Trésorier Adjoint : Bruno JAN

Suite à l'élection du bureau a eu lieu la remise des tee-shirts pour les coureurs et randonneurs des Foulées de la Micheline afin de représenter le comité des fêtes dans différentes épreuves.



Remerciements aux sponsors : « Le Gwenestan », « L'Atelier de Lyne » et « Artif barber ».

Résultats du tournoi de pétanque

Le tournoi de pétanque organisé par les co-présidents du comité des fêtes Noam PHILIPPE et Régis RAULT s'est déroulé le 2 Avril. Dix équipes engagées le matin et 14 l'après-midi.

Les gagnants :

Le matin :

1^{er} : Viviane & Yveline

2^{ème} : Franck & Jordan

3^{ème} : Johann & Evan

L'après-midi :

1^{er} : Bruno & Ludo

2^{ème} : Laurent & Maxime

3^{ème} : Evelyne & Sylvia



Remerciements pour les lots offerts par les commerçants de St-Barnabé, Loudéac, Trévé et St-Gonnery.

LECTURE POUR TOUS

La bibliothèque est ouverte le :

Le **mercredi** de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

le **vendredi** de 16h30 à 18h00

le **samedi** de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Prochains après-midis café :

Les jeudis 11 et le 25 Mai.

Pour le 11 mai il nous faudrait avoir la liste complète des adhérents souhaitant participer au voyage du 29 juin

RAPPEL

Journée inter générationnelle le 9 Mai à 14h00.

Loto interne du Club le 8 Juin.

Repas grillades le jeudi 15 Juin à 12h.

Club le 22 Juin.

Voyage le 29 Juin.

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin.

Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 8h (à partir du 7 Mai), départ sur le parking de la Salle Polyvalente.



A.S.S.B.



FOOT

Résultats match avril

Match de championnat du 2 avril

Plémet centre Bretagne 3 vs As Saint Barnabé

Victoire 1 à 0

Match de championnat du 16 Avril

FC lié vs As Saint Barnabé

Défaite 2 à 0

Match de championnat du 24 Avril

Mené Fc vs As Saint Barnabé

Défaite 6 à 0

Match à venir

Dernier match de la saison Dimanche 7 Mai :

As Saint Barnabé vs St Thélo

À saint Barnabé à 15h30

Merci à ceux qui ont participé à la vente de repas, ainsi qu'au « Gwenestan ».

FUTSAL



VIE DU CLUB :

Journée porte ouverte du club le **samedi 20 Mai à partir de 13h30** :

- 13h30 : séance bébé sport ouverte à tous, possibilité de faire un essai pour la saison prochaine.
- 14h30 : **Assemblée générale du club**
- 15h30 : Tournoi intergénérationnel, ouvert à tous
- 18h : Apéritif de fin de saison

Résultats :

Equipe A :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	Domicile	Extérieur	Résultat
Championnat	13	31/03/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen	Loudéac St-Bugan	3 à 0
Championnat	14	05/04/2023	20h30	Mercredi	Plédran GSS	FC Barnabéen	9 à 4
Championnat	15	14/04/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen	St Brieuc Futsal	12 à 6
Championnat	16	20/04/2023	21h30	Jeudi	Trémuson FC	FC Barnabéen	8 à 6

Equipe B :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	Domicile	Extérieur	Résultat
Championnat	13	31/03/2023	19h45	Vendredi	FC Barnabéen B	Lanrodec Celtic B	9 à 2
Championnat	14	07/04/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen B	Loudéac OSC B	3 à 0
Championnat	15	13/04/2023	20h45	Jeudi	St Brieuc Futsal B	FC Barnabéen B	3 à 12
Championnat	16	21/04/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen B	Guingamp Futsal B	12 à 8

Notre équipe B termine à la 4^{ème} place du championnat !

Calendrier :

Equipe A :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	Domicile	Extérieur
Championnat	17	28/04/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen	Plouguernevel US
Championnat	18	02/05/2023	21h	Mardi	Guingamp Futsal	FC Barnabéen

Annonces commerciales

LE GWENËSTAN

Plats à emporter et sur place

Jeudi 4 Mai : Poulet tandoori

Jeudi 11 Mai : Couscous

Jeudi 25 Mai : Paëlla

Jeudi 1^{er} Juin : Rougail saucisse

Au plaisir de vous accueillir.

Gwen et Stan

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : legwenestan.contact@gmail.com

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi & Dimanche : 8h30 à 20h



Tél. : 02.96.67.16.25

Agenda

08/05/2023	Commémoration du 8 Mai
26/05/2023	Conseil Municipal – 20h30 – Mairie
30/05/2023	Comité de l'Info – 20h30 – Mairie

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).

Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).

+ Pliage : Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN – M. Robert FLÉHO